

Notateur du mouvement dansé (DFS)

RNCP4409 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	133g
Code(s) ROME	L1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2008

Certificateur(s)

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)

<http://www.cnsmdp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le notateur du mouvement dansé a pour fonction la mise par écrit des chorégraphies et par là même, leur analyse et leur reconstruction (en association avec la transmission orale et le support vidéo).

Les systèmes Laban et Benesh sont deux langages universels distincts.

Le notateur Laban ou Benesh est placé auprès du chorégraphe, qu'il soit créateur d'une oeuvre nouvelle (pour la notation de la partition) ou reconstituteur d'une pièce (à partir de la partition).

Il peut également enseigner la notation Laban ou Benesh. La qualité de notateur de mouvement dansé participe, avec notamment l'enseignement et la création chorégraphique, aux formes de reconversion des danseurs interprètes (dont la carrière est courte).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Compétences principales : - maîtriser à un haut niveau d'excellence la notation de pièces chorégraphiques (solos, duos et pièces d'ensemble) ;

- déchiffrer une partition chorégraphique ;

Ces deux compétences se déclinent en :

- aspects techniques : connaissance de la grammaire du système, acuité de l'observation et de l'analyse, habileté à présenter les mouvements solos et l'évolution des groupes sur le papier, qualité du déchiffrage, capacité à représenter et à restituer rapidement le mouvement dansé
- aspects artistiques et pédagogiques : sens de la transmission, captation du style, aptitude à l'écriture de compositions personnelles, aptitude à mener une réflexion sur ses études.

2. Compétences complémentaires :

- pratiquer, dans un cadre professionnel, une discipline chorégraphique ou une autre discipline corporelle artistique (mime, arts du cirque, ...) ;
- disposer d'éléments de base sur le langage musical et le rapport musique/danse.

L'évaluation de la discipline principale repose sur la vérification d'un équilibre global de très haut niveau dans les deux catégories de savoirs-faire suivants. Cet équilibre doit témoigner de l'aptitude du notateur à entrer immédiatement après le diplôme dans un contexte professionnel.

- aspects techniques : connaissance de la grammaire du système, acuité de l'observation et de l'analyse, habileté à présenter les mouvements solos et l'évolution des groupes sur le papier, qualité du déchiffrage, capacité à représenter et à restituer rapidement le mouvement dansé
- aspects artistiques et pédagogiques : sens de la transmission, captation du style, aptitude à l'écriture de

compositions personnelles, aptitude à mener une réflexion sur ses études.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le notateur du mouvement dansé travaille dans les domaines de la création chorégraphique, de l'enseignement, de la recherche.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles : Notateur du mouvement dansé

Assistant au chorégraphe

Enseignant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Depuis 1989 (Code de l'éducation, art. L 362-1 à L 362-5 et L. 462-1 à L 462-6 (codification de la loi 89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse), l'enseignement de la danse est soumis à l'obligation d'être titulaire du DE ou du CA de professeur de danse, ou de dispenses spécifiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Deux jurys distincts sont constitués par unité d'enseignement à évaluer, l'un compétent pour la notation en système « Laban », l'autre pour la notation en système « Benesh ». - Les membres des jurys, y compris le président, sont nommés par le directeur.

- Nombre de personnes composant le jury : 3
- Pourcentage des membres extérieurs à l'organisme délivrant la certification : 100 %

COMPOSITION DU JURY — VAE

Les jurys sont présidés par le directeur du Conservatoire ou son représentant. Ils comprennent, outre le président, deux personnalités qualifiées nommées par le directeur du Conservatoire, l'une choisie parmi l'encadrement d'une

structure recrutant des salariés des métiers correspondants, l'autre parmi les salariés des métiers correspondants. Ces deux personnes ne peuvent être choisies parmi les enseignants en poste dans l'un ou l'autre conservatoire national supérieur de musique et de danse. Le directeur du Conservatoire nomme également un expert pour chaque discipline dans laquelle un dossier a été déposé, sans voix délibérative ; cet expert peut être un enseignant ou un responsable pédagogique en poste dans l'un ou l'autre conservatoire national supérieur de musique et de danse.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2008

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP6967

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4409/>